

COMMUNE
DE
L'ABBAYE



COMPTES 2011

TABLE DES MATIÈRES

Comptes de Fonctionnement & Bilan 2011

	Page	
Exposé des motifs	1 à 11	(11 pages)
Comptes de fonctionnement	12 à 18	(7 pages)
Récapitulation par natures	19	recto/verso
Bilan	20 à 21	(2 pages)
Tableau des amortissements Tableau de répartition des intérêts	22	recto/verso
* * * * *		
Blanc	Goupement scolaire Vallée de Joux	(4 pages)
Blanc	Groupement forestier du Mollendruz	(1 page)
Blanc	Rapport de la Protection civile	(4 pages)
Blanc	SDIS Vallée de Joux	(2 pages)
Blanc	Vallée de Joux Tourisme	(2 pages)



DE
L'ABBAYE

Tél. 021 841 16 33
Fax 021 841 19 72
municipalite@labbaye.ch

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1344 L'Abbaye

Réf. GG/jr - mc

Préavis n° 4 /2012

Rapport de gestion et comptes de l'année 2011

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères),

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 1^{er} avril 1993, et du règlement de Conseil communal du 1^{er} janvier 2008, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2011.

Vous trouverez également en annexe de ce fascicule les comptes des Ecoles primaires et secondaires de la Vallée de Joux, les comptes du Groupement forestier du Mollendruz, le rapport de la Protection civile régionale, les comptes du SDIS et le rapport de Vallée de Joux Tourisme.

Pendant l'exercice mentionné, la Municipalité a tenu 44 séances, sans compter les nombreuses séances de délégation, les séances intermunicipalités et celles avec les divers Services de l'Etat de Vaud.

Durant l'année 2011, il a été délivré:

- 20 permis de construire
- 20 permis d'utiliser et/ou d'habiter
- 8 permis de fouille
- 25 permis de construire avec dispenses d'enquête publique

Les comptes de fonctionnement 2011 se présentent comme suit :

Aux charges	frs	5'805'334.76
Aux revenus	frs	<u>5'492'244.19</u>
Excédent de dépenses	frs	<u>313'090.57</u>

Le budget 2011 voté par le Conseil Communal, prévoyait :

Aux charges	frs	6'496'235.00
Aux revenus	frs	<u>6'414'410.00</u>
Excédent de dépenses	frs	<u>81'825.00</u>

TITRES - Dossier BCV 751.93.20				Estimation	Valeur comptable
343 actions	de frs	10.--	B.C.V.	156'494.00	27'440.00
1030 actions	de frs	25.--	Romande Energie SA	1'234'970.00	25'750.00
365 actions	de frs	1'000.--	S.E.V.J. S.A.	365'000.00	365'000.00
5 parts	de frs	100.--	Coop. Mut. Vaudoise	pas de cours	500.00
2'413 actions	de frs	100.--	Centre Sportif Vallée	241'300.00	.--
3 actions	de frs	100.--	S.A.P.J.V. L'Isle	pas de cours	.--
10 actions	de frs	100.--	Grottes de Vallorbe	600.00	.--
265 actions	de frs	100.--	Téléski du Lac de Joux	pas de cours	2.00
10 parts	de frs	10.--	Coop. Vaud. Caution	pas de cours	1.00
735 actions	de frs	50.--	A.V.J. S.A.	pas de cours	.--
286 actions	de frs	10.--	Travys SA Yverdon	pas de cours	.--
5 actions	de frs	100.--	Cie Générale de Navigation sur le Lac Léman SA – Lausanne	25.00	500.00
parts	de frs	18'500.--	Cie Navigation Lac de Joux	pas de cours	.--
50 parts	de frs	75.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	1.00
1 part			Théâtre du Jorat s.v.n.	pas de cours	.--
Total dossier BCV				1'998'389.00	419'194.00

Dépôt 20 6.107.056.04 Crédit Mutuel de la Vallée S.A. -				Estimation	Valeur comptable
1 Obligation de caisse	Crédit Mutuel Vallée SA, 1.25 %	frs.		120'000.00	120'000.00
7 actions	de frs	100.--	Crédit Mutuel Vallée SA	5'880.00	2'310.00
Total dépôt Crédit Mutuel de la Vallée SA				125'880.00	122'310.00

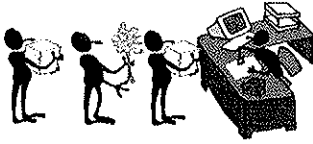
Titres présentés				Estimation	Valeur comptable
5 parts	de frs	100.--	B.V.A Holding N° 745 à 749	pas de cours	.--
1 action	de frs	100.--	Centre sportif Vallée N°28'632	100.00	100.00
5 actions	de frs	1'000.--	Cridec S.A. N°4580 à 4584	pas de cours	1.00
30 parts			Train à vapeur n° 173 à 202	pas de cours	1.00
5 parts	de frs	100.--	Centre Nordique du Mollendruz N° 36 à 40	pas de cours	.--
5 parts	de frs	100.--	Ass. Tourisme Social Vallorbe N° 634 à 638	pas de cours	.--
1 certificat	N° 51/08 de 55 actions nominatives de frs 800.-- et de 2 actions nominatives de frs 2'400.-- libéré à 100% - Valorsa Penthaz			48'800.00	.--
1 certificat de parts sociales			Fondation Espace Horloger	53'480.00	1.00
40 parts	de frs	250.--	A.F.V.-B.V.	10'000.00	.--
5 parts	de frs	2'000.--	Maison d'Accueil N° 2000.04 à 2000.08	pas de cours	.--
25 parts	de frs	100.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	.--
5000.-	certificat de participation au capital Sodefor II			pas de cours	.--
Total				112'380.00	103.00

Titres non présentés

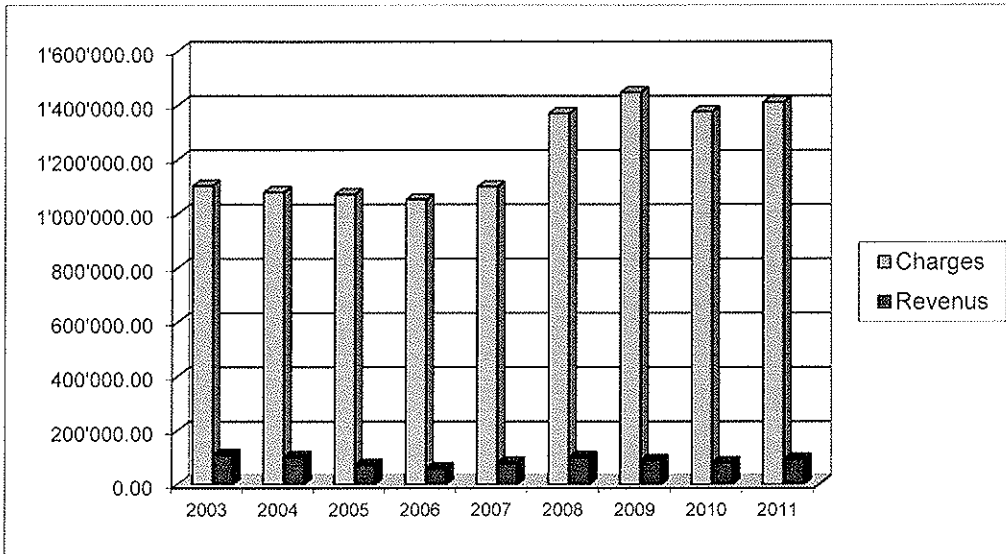
2100.-	parts		Tennis Club du Lac Brenet		1.00
5000.-	bon de participation au capital de la Sté coopérative de la Centrale d'émission des Communes Suisses			pas de cours	.--
	Titre retourné pour remboursement à recevoir d'ici mi-2013				

Total Général				2'236'649.00	541'608.00
----------------------	--	--	--	---------------------	-------------------

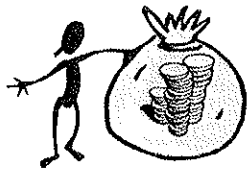
ADMINISTRATION



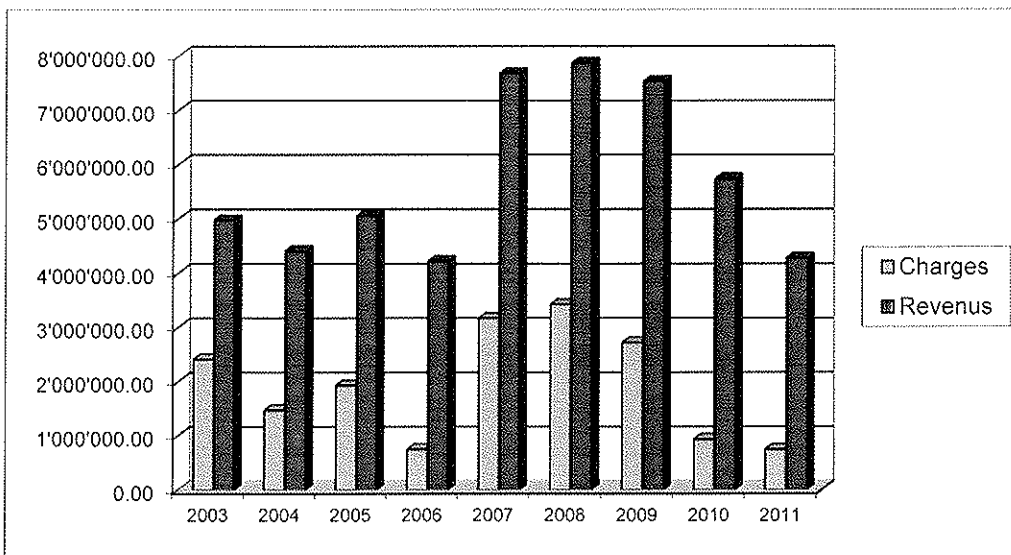
Année	Charges	Revenus
2003	1'104'365.92	110'381.61
2004	1'080'790.47	102'743.45
2005	1'072'975.33	73'035.00
2006	1'053'208.67	60'090.25
2007	1'099'987.95	81'080.35
2008	1'370'576.58	102'342.90
2009	1'448'509.42	91'121.90
2010	1'376'169.32	82'375.20
2011	1'412'507.14	94'320.05



FINANCES



Année	Charges	Revenus
2003	2'410'859.76	4'978'156.04
2004	1'476'225.91	4'412'426.06
2005	1'932'131.70	5'053'627.19
2006	750'222.97	4'219'716.35
2007	3'166'968.96	7'675'894.12
2008	3'422'672.62	7'867'300.86
2009	2'717'397.91	7'526'263.15
2010	933'912.87	5'733'444.39
2011	749'459.77	4'279'149.59



1. Administration générale

Les comptes de l'exercice 2011 se bouclent par un excédent de dépenses de **frs. -313'090.57** après les attributions des montants suivants:

frs.	1'352.10	amortissements suppl. (arrondis) (cf. tableau)
frs.	900.00	au compte 9234 (Prov. perte s/débiteurs)

Le résultat de l'exercice montre un excédent de dépenses de frs. - 310'838.47 avant les attributions.

La totalité des amortissements effectués (selon tableau page 22) se monte à frs. 183'652.10 soit : frs. 111'000.00 d'amortissements obligatoires, frs. 1'352.10 d'amortissements supplémentaires (arrondis) frs. 13'400.00 prélevés sur le fonds de réserve et de frs. 57'900.00 subventionnement A.F.

Commentaires :

L'année 2011 se caractérise par une diminution des rentrées d'impôts des personnes physiques par rapport aux années précédentes. Il en est de même avec les revenus d'impôts des personnes morales.

La différence de revenus total d'impôts par rapport à 2010 est de – Frs 1'165'401.85. Ceci explique le résultat négatif des comptes 2011. Veuillez-vous référer aux explications en vis-à-vis du chapitre des finances pour une bonne compréhension.

D'une manière générale, la Municipalité a tenu les charges dans les limites du budget.

Notez qu'il a été décidé de ne pas revaloriser les actions de Romande Energie. Ainsi nous aurions équilibré les comptes 2011, mais le bénéfice comptable aurait été diminué d'autant lors de leur vente. Cette manière de faire aurait quelque peu faussé la réalité.

Au 31 décembre, l'endettement total était légèrement inférieur à celui de 2010 soit moins Frs 46'897.-

Un accent tout particulier sera porté en 2012 pour minimiser les dépenses. Les taxes voirie et épuration seront revues par rapport à ce qui se fait ailleurs à la Vallée de Joux et dans le canton.

2. Finances

Impôts sur le revenu

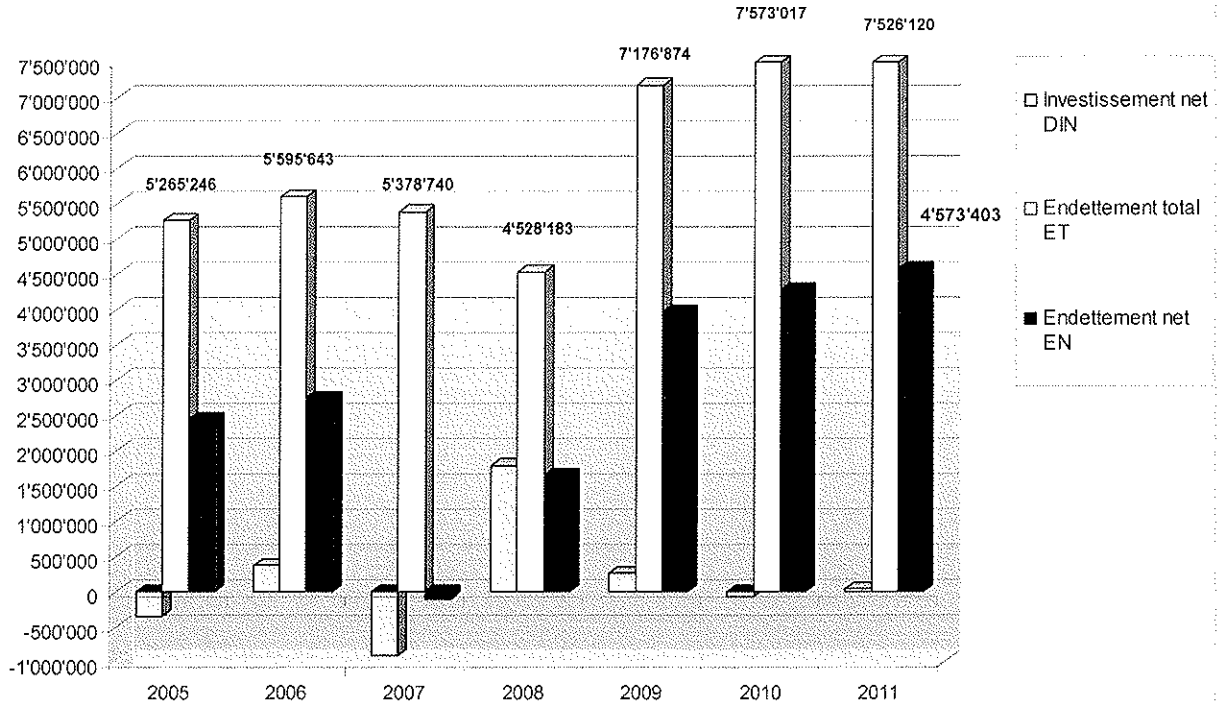
Le budget s'est révélé trop optimiste car basé sur les comptes 2009. Les impôts 2009 incluait des taxations définitives des années 2007 et 2008. Ces rattrapages étaient importants aux villages des Bioux et du Pont. Ce fait n'a pas été analysé lors de l'établissement du budget.

Taux d'imposition	72	70	76	76	76	76
Population 31.12.	<i>en cours</i>	1320	1311	1281	1297	1281
	Comptes	Comptes	Comptes	Comptes	Comptes	Comptes
	2012	2011	2010	2009	2008	2007
210.4001 Impôts s/ revenu	<i>en cours</i>	1'980'618.33	2'255'185.53	2'765'345.55	2'264'689.47	2'323'882.30
210.4002 Impôts s/ fortune	<i>en cours</i>	268'490.51	272'927.34	343'516.53	307'564.30	268'168.20
Totaux		2'249'108.84	2'528'112.87	3'108'862.08	2'572'253.77	2'592'050.50

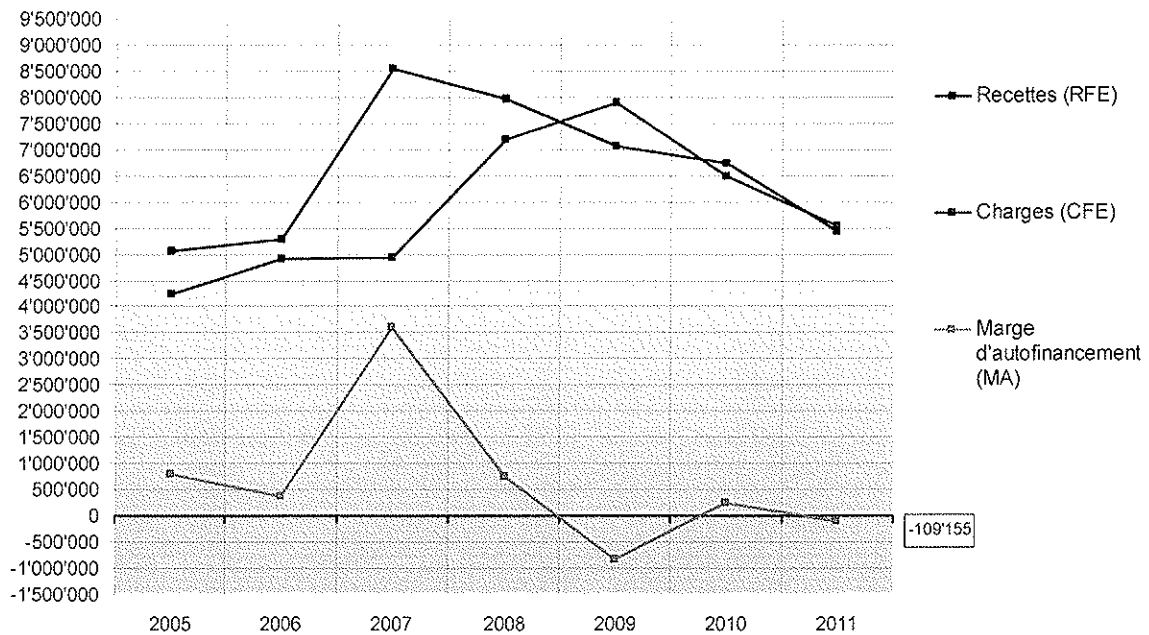
De plus le taux d'imposition était de 70 au lieu de 76, soit en diminution de 7.9%. Le nombre de nouveaux citoyens n'a pas compensé dans la même proportion les recettes d'impôts.

Gabriel GAY

Evolution de l'endettement 2005 à 2011



Evolution des comptes de fonctionnement "épurés" de 2005 à 2011



Analyse comptable 2011

L'actif disponible (AD) (compte postal, placements, débiteurs et transitoires) comprend toutes les liquidités alors que l'endettement total (ET) (dettes à long terme, dettes à court et moyen terme, créanciers et transitoires) représente les engagements de la commune vis-à-vis de l'extérieur.

La différence entre (ET) - (AD) représente l'endettement net (EN).

Année (fin)	Population (au 31.12.)	ET - AD (EN)	EN / Habitant fr.
1997	1204	4'886'461	4'059.00
2007	1281	- 102'680	- 80.15
2008	1297	1'641'949	1'265.95
2009	1282	3'966'864	3'094.27
2010	1311	4'283'341	3'267.23
2011	1314	4'573'403	3'480.51

De plus, l'endettement net (EN) est le meilleur indicateur du niveau d'endettement communal, le tableau ci-dessous montre son évolution (rapport MA/EN). On estime que ce ratio devrait si possible rester supérieur à 15% et ne pas être en dessous de 5%.

L'évolution des comptes de fonctionnement est également mentionnée dans le même tableau, le rapport (MA/RFE) idéal serait qu'il soit supérieur à 10%. (Illustration graphique, voir ci-contre)

Année (fin)	Charges (CFE)	Recettes (RFE)	Marge d'autofinancement (MA)	MA / EN	MA / RFE
1997	3'995'252.00	4'062'548.00	67'296.00	1.4%	1.7%
2007	4'931'421.00	8'546'799.00	3'615'378.00	nég.	42.30%
2008	7'202'502.92	7'960'148.01	757'645.09	46.14%	9.52%
2009	7'888'784.15	7'061'589.10	- 827'195.05	nég.	nég.
2010	6'488'839.73	6'735'005.14	246'165.41	5.75 %	3.66%
2011	5'541'599.40	5'432'444.19	- 109'155.21	nég.	nég.

D'autre part, l'analyse de la structure du Bilan permet de:

1. S'assurer de la couverture financière des fonds de réserve.
 2. Contrôler que le niveau des emprunts (moyen et long terme) ne soit pas supérieur au total des investissements du patrimoine administratif.
1. Le montant des actifs disponibles (AD) après déduction des engagements courants, correspond à l'AD net. Celui-ci doit être supérieur ou égal au montant des réserves (N° 928 du Bilan)

	2010	2011
Actifs Disponibles (910 + 911 + 912 + 913) / . 9123	3'289'675.83	2'952'716.46
Engagements courants (920 + 921 + 923 + 925)	986'016.85	984'919.85
Actif Disponible net	<u>2'303'658.98</u>	<u>1'967'796.61</u>
Fonds Réserve (928)	641'464.00	620'064.00
La différence est supérieure de fr.	1'662'194.98	1'347'732.61

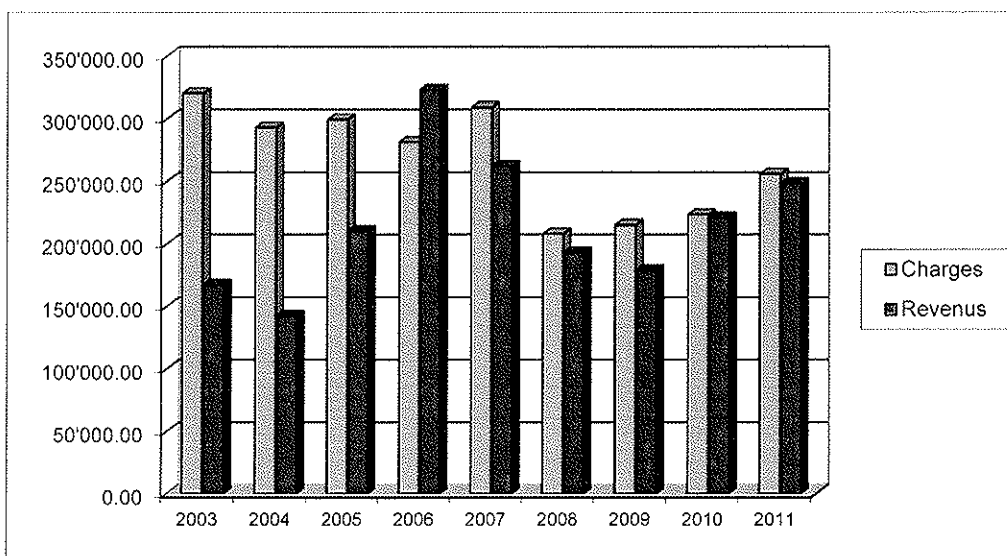
2. Le montant des immobilisations devrait être supérieur ou égal au montant des emprunts.

	2010	2011
Immobilisations (912 + 914 + 915)	5'738'779.85	5'814'351.65
Emprunts (922) + (921)	6'587'000.00	6'541'200.00
La différence est supérieure de fr.	-848'220.15	-726'848.35

FORETS



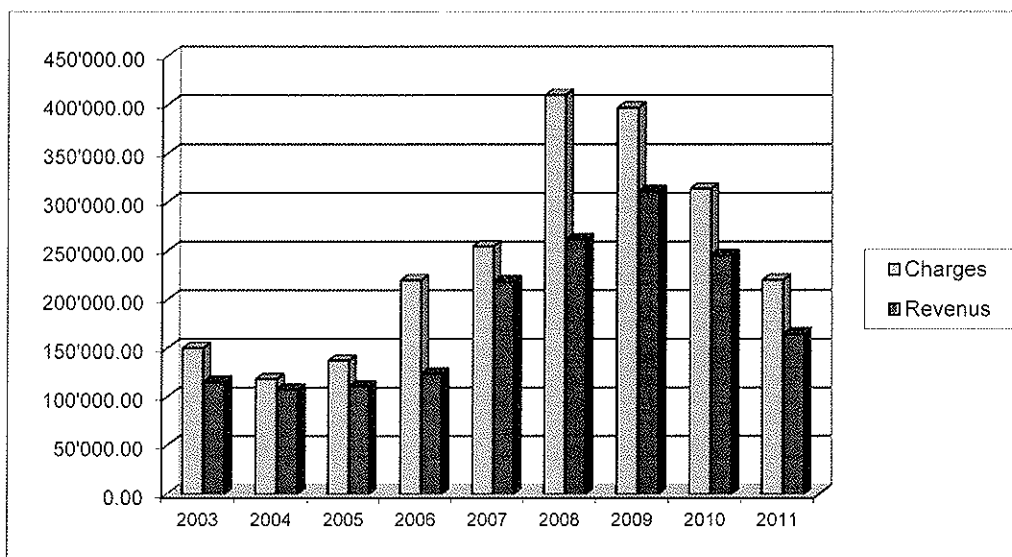
Année	Charges	Revenus
2003	320'425.99	167'454.95
2004	293'195.35	142'660.25
2005	299'501.65	210'509.40
2006	281'547.95	323'397.46
2007	309'267.15	262'375.50
2008	208'089.40	193'299.45
2009	215'339.00	178'847.85
2010	223'523.45	221'412.05
2011	256'056.85	248'493.80



ALPAGES



Année	Charges	Revenus
2003	150'319.26	115'758.00
2004	118'508.70	108'316.10
2005	137'494.70	111'100.85
2006	220'157.10	124'251.00
2007	254'814.00	218'892.90
2008	409'988.15	262'267.05
2009	396'930.40	311'296.45
2010	313'848.80	246'091.80
2011	220'433.35	165'184.80



Aménagement sylvo-pastoral, selon le préavis N° 13-2006

<u>Effectués en 2007</u>		fr.	158'249.55	**
Amortissement selon budget 2007	fr.	fr.	-40'000.00	
Subvention AF	fr.	fr.	-117'000.00	
Montant au 31.12.2007	compte 9141.06.13	fr.	1'249.55	
<u>Effectués en 2008</u>		fr.	555'759.25	**
Amortissement selon budget 2008	fr.	fr.	-40'000.00	
Subvention AF	fr.	fr.	-158'000.00	
Amortissement suppl.	fr.	fr.	-80'000.00	
Montant au 31.12.2008	compte 9141.06.13	fr.	279'008.80	
<u>Effectués en 2009</u>		fr.	200'532.00	**
Amortissement selon budget 2009	fr.	fr.	-40'000.00	
Montant au 31.12.2009	compte 9141.06.13	fr.	439'540.80	
<u>Effectués en 2010</u>		fr.	237'685.55	**
Amortissement selon budget 2010	fr.	fr.	-30'000.00	
Subvention AF	fr.	fr.	-138'150.00	
Montant au 31.12.2010	compte 9141.06.13	fr.	509'076.35	
<u>Effectués en 2011</u>				
Poncet & Cie	fr.	1'700.00	(tuyau PE – Racine	
Grégorio SA	fr.	7'084.00	(captage Croiset boucher	
Gaillard	fr.	2'325.00	(bassins raccordement)	
Wettstein	fr.	600.00 =>	fr. 11'709.00	**
Amortissement selon budget 2011	fr.	fr.	-30'000.00	
Subvention AF	fr.	fr.	-57'900.00	
Amortissement suppl. (arrondis)	fr.	fr.	- 885.35	
Montant au 31.12.2011	compte 9141.06.13	fr.	432'000.00	

** total investi à ce jour **fr. 1'163'935.35** (./ fr.260'885.35 amortis et fr. 471'050.00 de subvention)

Crédit total selon préavis de fr. 1'278'600.-

Le montant restant environ fr. 114'665.- sera ajouté dans un prochain préavis

650 - Service de défense incendie et secours**650.3521.1** (fr. 52'066.25) Participation SDIS Vallée de Joux

Voir les comptes du SDIS et rapport de la commission du feu en annexe.

La hausse de notre participation est due à l'acquisition du matériel "lac gelé" réparti entre les trois communes de la vallée.

660 – Protection civile**660.3521** (fr. 23'018.25) Protection civile régionale

Le montant est conforme au budget, mais en augmentation par rapport à l'année 2010, suite à l'achat de matériel d'équipement. (Coût par habitant à fr. 17.57)

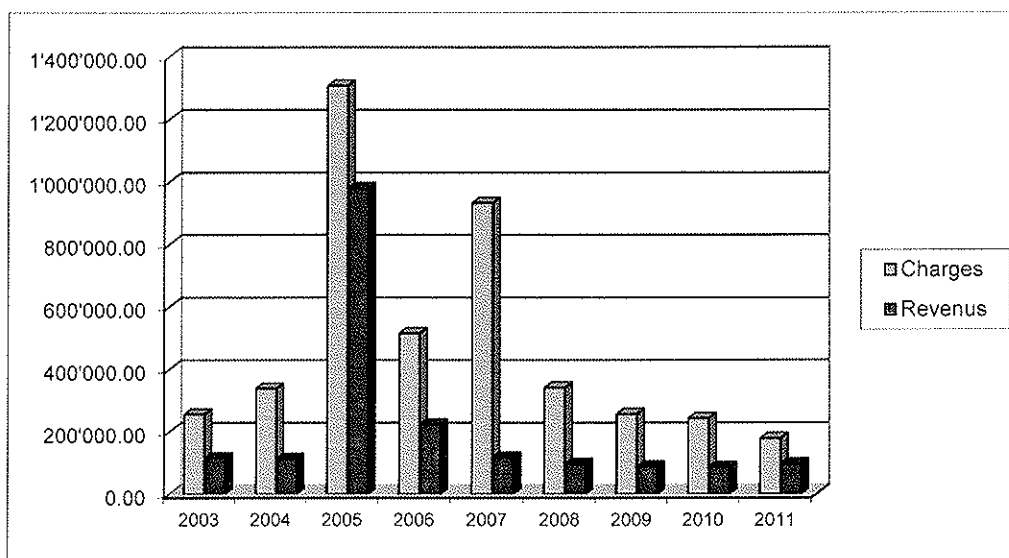
Vous trouverez dans les documents annexés le rapport de Monsieur Reynald Gay, commandant de l'Office Régional de la Protection Civile (ORPCi), que je profite de remercier pour l'excellence de son travail.

Paul-Claude ROCHAT

BATIMENTS



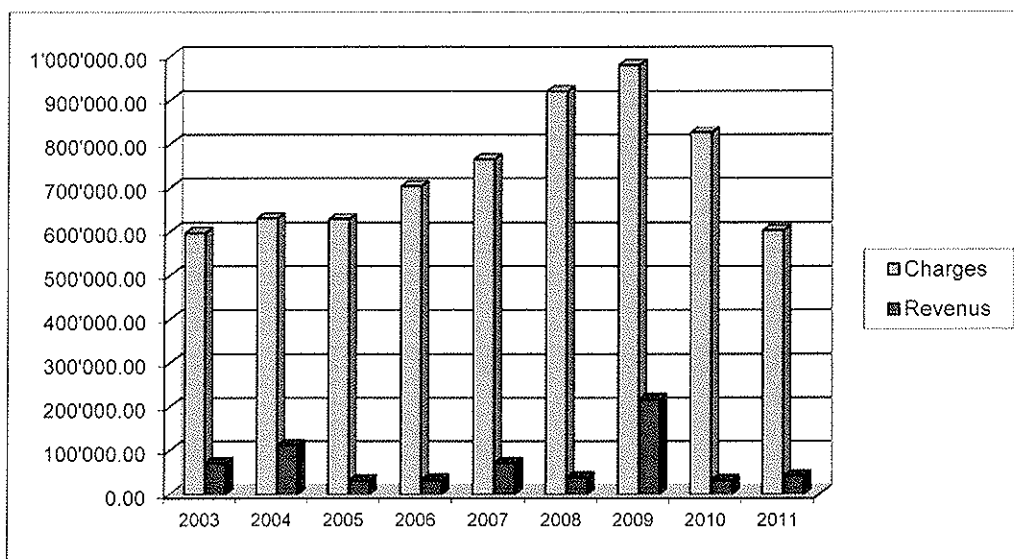
Année	Charges	Revenus
2003	320'425.99	167'454.95
2004	293'195.35	142'660.25
2005	299'501.65	210'509.40
2006	281'547.95	323'397.46
2007	309'267.15	262'375.50
2008	208'089.40	193'299.45
2009	215'339.00	178'847.85
2010	223'523.45	221'412.05
2011	256'056.85	248'493.80



TRAVAUX



Année	Charges	Revenus
2003	597'201.71	72'613.30
2004	630'466.25	112'679.35
2005	629'006.05	32'479.50
2006	703'430.80	33'694.45
2007	764'609.80	72'445.75
2008	919'948.55	39'597.40
2009	980'083.85	218'121.15
2010	826'293.85	33'186.20
2011	602'843.80	43'133.90



430 - Réseau routier**Travaux d'investissement (Route du Pont), selon le préavis n° 5-2007**

Le détail des coûts dans le compte du bilan est le suivant:

Reprise du montant au 31.12.10	fr.	1'660'493.55	
<u>Travaux en 2011</u>			
Cons. Martin Frères	fr.	4'953.00	(joints)
Chappuis Sàrl	fr.	35'100.00	(fontaine)
Cotting P.	fr.	1'790.00	(racc. Fontaine)
Carlin SA	fr.	11'000.00	(place Fontaine)
Thorens	fr.	19'543.40	
Divers	fr.	2'505.00 =>	fr. 74'891.40
Amortissement selon budget 2011			fr. <i>supprimé</i>
Amortissement suppl. (arrondis)			fr. 384.95
Montant au 31.12.2011	compte	9141.07.05	<u>fr. 1'735'000.00</u>

Total investi **fr. 3'656'696.60** tenant compte de fr. 1'921'696.60 d'amortissement.

Total voté selon les différents préavis fr. 3'642'000.00, dépassement fr. 14'696.60

Albert RUEGGER

150 – Centre sportif

Notre participation au déficit de fonctionnement est fidèle aux prévisions, selon la clé de répartition prorata habitants.

(2 parts pour le Chenit et 1 part pour L'Abbaye et Le Lieu) (Compte n° 150.3523)

500 Instruction publique

**Etablissement scolaire primaire & secondaire de la Vallée de Joux
Rapport d'activité 2011**

1. Généralités

En septembre 2011, le peuple vaudois a accepté la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), projet qui était opposé à l'initiative « école vaudoise 2010 ».

LEO aura pour conséquence majeure la suppression de la Voie secondaire à options, ce qui impliquera l'organisation des trois derniers degrés de la scolarité en deux voies, soit

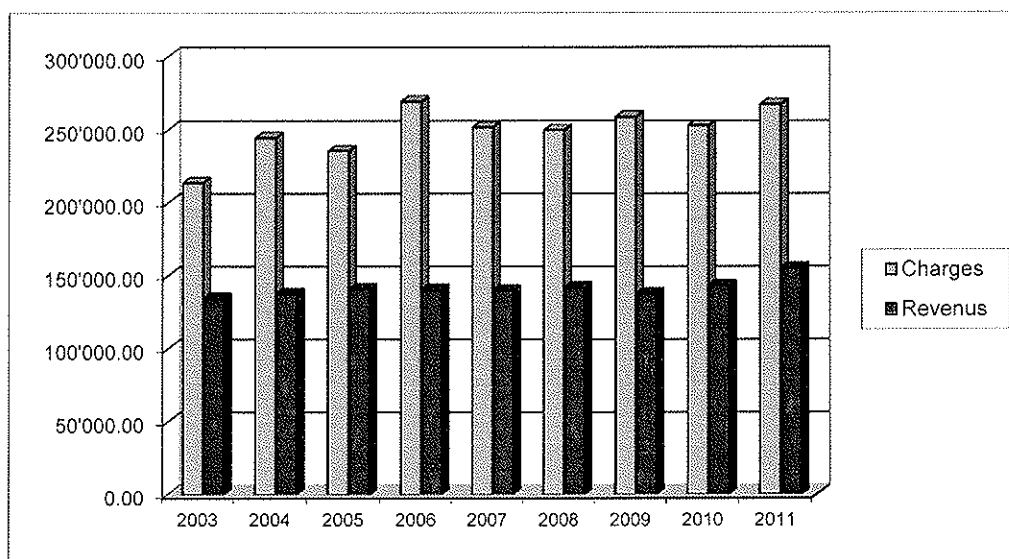
- **voie pré gymnasiale et voie générale**

La mise en œuvre de ce nouveau dispositif interviendra dès la rentrée 2013-2014, et ceci de manière progressive.

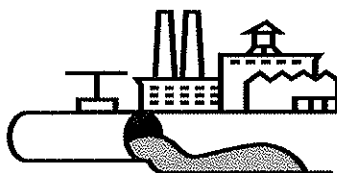
DECHETS



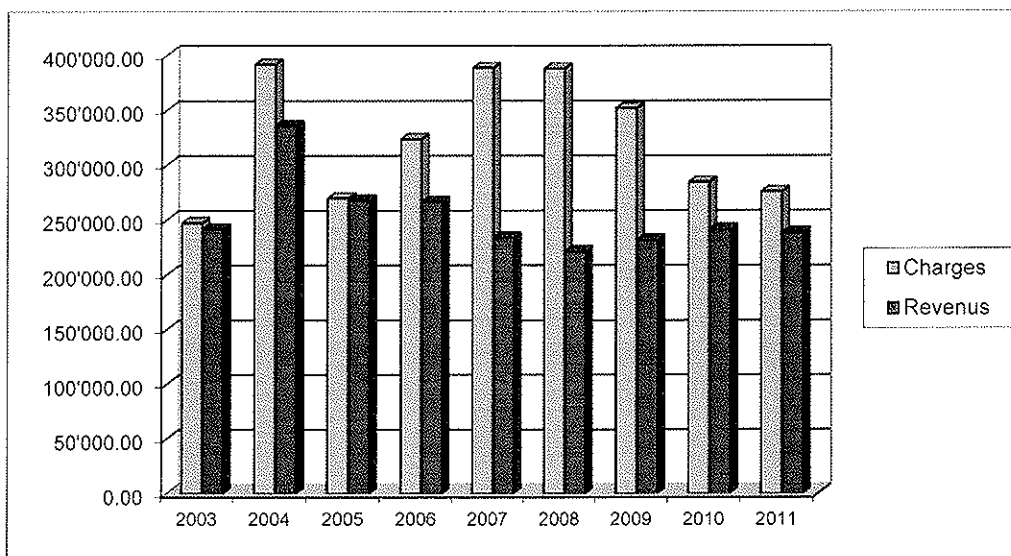
Année	Charges	Revenus
2003	213'862.72	134'652.94
2004	244'544.36	137'906.30
2005	235'520.95	141'181.85
2006	269'435.60	140'593.65
2007	251'882.25	140'316.40
2008	249'851.45	142'105.70
2009	258'860.45	137'866.05
2010	252'717.65	143'368.70
2011	267'425.05	155'538.15



EPURATION



Année	Charges	Revenus
2003	247'275.68	241'708.95
2004	391'603.44	335'622.40
2005	269'770.30	267'777.15
2006	323'486.75	266'625.90
2007	388'492.25	233'887.50
2008	387'909.30	221'253.55
2009	351'750.90	231'784.40
2010	284'307.15	241'468.50
2011	275'778.75	238'324.65



Les dispositions contenues dans l'Accord intercantonal HarmoS interviendront de manière échelonnée, soit

- mise en œuvre du plan d'études romand : rentrée 2012
- cycle initial obligatoire : rentrée 2013
- enseignement obligatoire de l'allemand : rentrée 2013, dès le 3^{ème} degré
- enseignement de l'anglais : rentrée 2015, dès le 5^{ème} degré

Sur le plan des infrastructures scolaires, l'étape n°1 consistant en la construction d'une bibliothèque couplée avec un réfectoire et une unité d'accueil pour les écoliers débutera au printemps 2012.

Une bibliothécaire (80%) ainsi qu'une agente en information documentaire (50%) seront recrutées ; il est à relever que les charges salariales seront intégralement prises en compte par le Canton et que ce dernier allouera une somme de fr.200'000.-- pour les acquisitions d'ouvrages.

2. ELEVES ET CLASSES

A la rentrée d'août 2011, l'Etablissement primaire et secondaire de la Vallée de Joux comptait 38 classes et 720 élèves.

70 élèves furent libérés de l'obligation scolaire et se dirigèrent vers les filières suivantes :

➤ Gymnases vaudois :	14
➤ Ecoles professionnelles :	6
➤ Apprentissages :	38
➤ RAC I et II :	3
➤ OPTI :	4
➤ Autres :	5

3. CORPS ENSEIGNANT – PERSONNEL ADMINISTRATIF

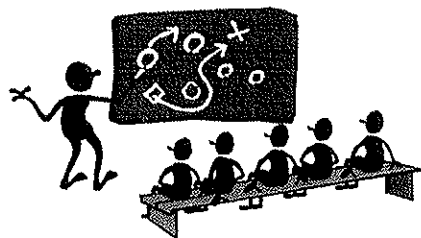
Direction	Monsieur	Jean-Yves Grognez
Doyennes – Doyens	Madame	Nicole Rochat
	Madame	Mary-Laure Masson
	Monsieur	Jean-Luc Rosset
	Monsieur	Jean-Pierre Moullet
Départs	Madame	Marie-Josèphe Berney, retraite
	Madame	Josiane Aubert, retraite
	Monsieur	Jean-Philippe Henchoz, retraite
	Monsieur	Serge Goy, départ ES Orbe
Arrivées	Madame	Laure De Vleeschauwer, secrétaire
	Madame	Anne-Christine Wild, enseignante
	Monsieur	Nicolas Etienne, enseignant

4. DIVERS

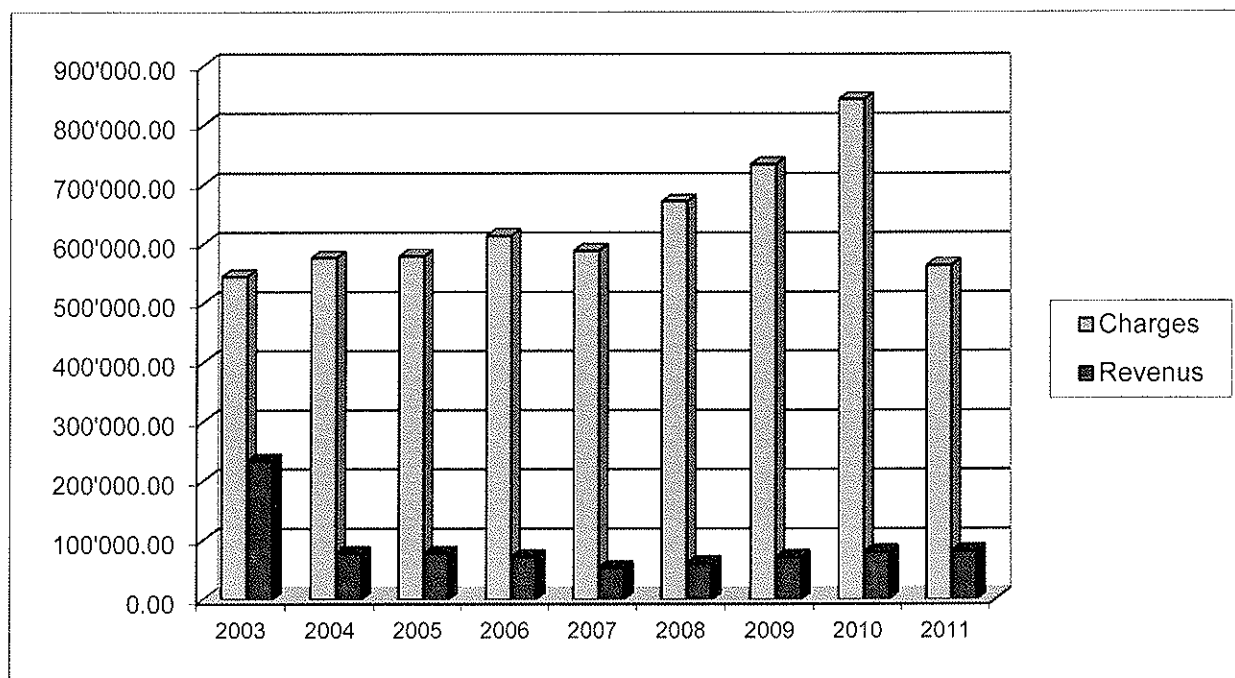
La grande disponibilité du Corps enseignant a permis l'organisation des camps et sorties diverses ainsi que les remplacements ; faute d'enneigement, les cours de ski des classes des degrés 3 et 4 ne purent être organisés.

Jean-Yves Grognez
Directeur

INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES



Année	Charges	Revenus
2003	545'038.24	234'191.00
2004	576'154.40	78'413.00
2005	579'525.15	78'000.00
2006	613'702.90	72'000.00
2007	588'652.60	53'600.00
2008	671'369.45	61'200.00
2009	733'806.80	71'800.00
2010	842'978.15	80'300.00
2011	563'509.60	81'700.00



Ecole de musique

L'Ecole de musique de la Vallée de Joux a traversé la période scolaire 2010-2011 sans anicroche. Comme chaque année des examens ont eu lieu ainsi que le repas des professeurs en début d'année scolaire.

Les auditions ont été organisées entre janvier et avril. Nous continuons à encourager le panachage des diverses classes. Les résultats sont positifs et nous allons continuer dans cette voie.

Les classes de violon et de saxophone (en coopération avec l'école de musique de Cossonay) ont participé à la grande fête de la musique pour les jeunes organisée conjointement par l'AVCEM et la SCMV au Signal de Bougy.

Après trente-sept ans de travail irréprochable, Monsieur André Besançon professeur de trompette a pris une retraite bien méritée. Il est remplacé par Monsieur Yannick Barthoulot qui est aussi le directeur de l'Union Instrumentale.

Monsieur Jean-Christophe Ducret, professeur de guitare classique, chez nous depuis 10 ans, à notre entière satisfaction nous a quittés à la fin de l'année. Nous regrettons son départ dû à un remaniement de son emploi du temps.

La classe est reprise par Monsieur Cimino Domenico.

Mme Jenny-Line Waser a donné sa démission au comité. Nous la remercions pour son travail.

Le concert final du mois de juin a bouclé une année qui s'est déroulée sans problèmes particuliers.

Financièrement nous sommes heureux de boucler l'exercice avec un résultat équilibré.

Pour conclure, je remercie le canton, les communes, les villages et toutes les personnes qui nous soutiennent. Je tiens aussi à remercier mes collègues du comité, Monsieur David Cusin Directeur pédagogique, ainsi que notre secrétaire-comptable Mme Jacqueline RoCHAT pour leur très bon travail.
Cerutti Mario, Président

IDEA

L'année 2011 a été une année record en terme de soutien aux jeunes de la Vallée de Joux pour leur permettre de suivre leur formations ailleurs dans le canton, en Suisse ou dans le monde.

Un total de Fr. 220'200.- a été octroyé à 108 jeunes pour l'aide au logement (Fr. 200.-/mois) et 119 jeunes ont reçu une indemnité de transport (Fr. 400.-/année).

Pour la commune de l'Abbaye, il y a eu pour Fr. 26'600.- d'aide au logement et pour Fr. 6'000.- d'indemnités de transports.

Extrait du rapport d'activité 2011 - Evolution de l'IDEA

L'année 2011 fut marquée par le renouvellement de nos autorités communales et deux changements au sein du Conseil de fondation:

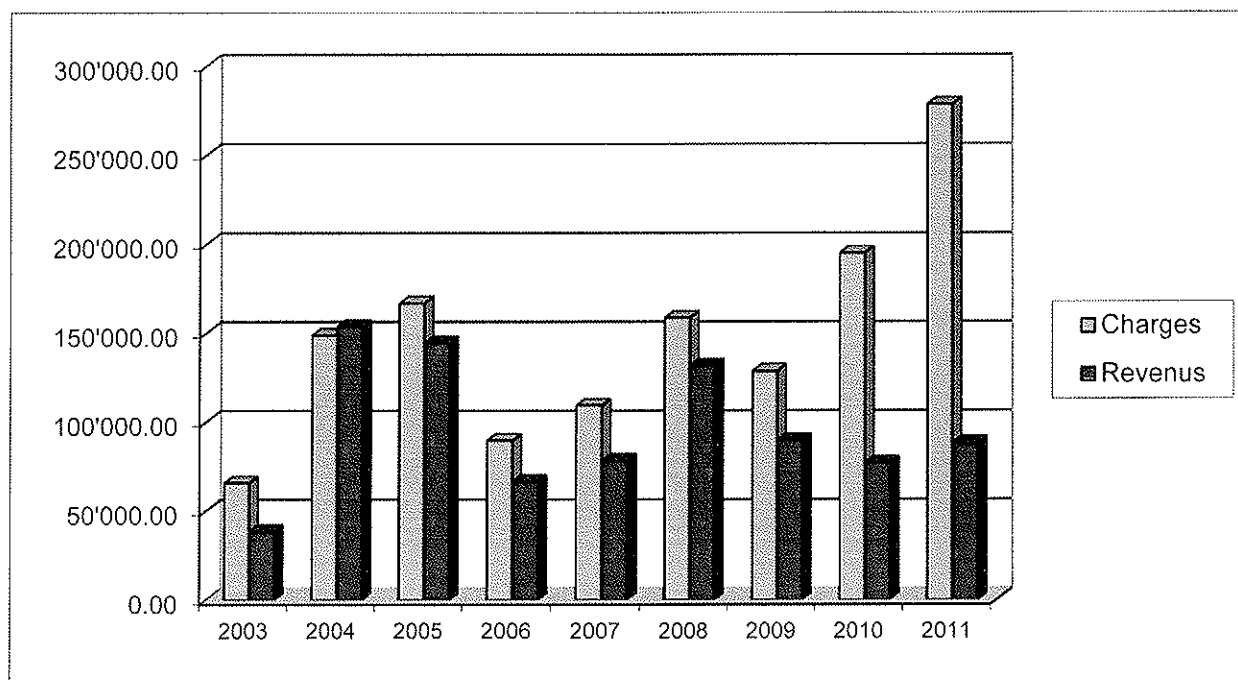
Mmes Janine Berney et Saphia Walther ont quitté notre Conseil et sont remplacées par Mme Françoise Messer pour la Commune du Lieu et M. Laurent Nydegger pour celle de L'Abbaye. Un grand merci à Mmes Berney et Walther pour leur participation active durant de nombreuses années.

En 2011 nous avons mis à jour nos statuts afin de tenir compte des changements importants intervenus comme la modification des districts avec la disparition de celui de La Vallée, l'introduction de la Fondation Paul-Edouard Piguet comme contributeur important avec droit à un représentant au sein du Conseil, l'obligation de faire appel à un organe de révision agréé ainsi qu'un toilettage général nécessaire après 45 ans. Après consultation de toutes les parties, ces statuts ont été adoptés le 2 novembre 2011 et transmis au Registre du Commerce avec les mutations des membres du Conseil.

ACTIVITES DE POLICE



Année	Charges	Revenus
2003	65'801.52	38'494.60
2004	148'918.43	153'845.05
2005	166'964.35	144'668.90
2006	89'651.90	66'583.20
2007	109'312.70	78'299.45
2008	158'746.60	131'857.30
2009	128'693.50	89'757.80
2010	195'127.35	77'113.50
2011	278'465.25	88'016.20



Enfin nous avons distribué en 2011 une aide record de 220'200.- Fr. en augmentation de 25.7%. Sur les six dernières années, les indemnités versées ont passés de 78'630.-Fr à 220'200.-Fr par année, soit une hausse de 280% ou 46.7% par année. Cet effort est dû à l'appui très important apporté par la Fondation Paul-Edouard Piguet depuis 2006 que je profite de remercier au nom de tous les bénéficiaires.

Indemnité de transport

Introduite dès août 2006 avec un montant de Fr.200,-/an puis augmentée à Fr.300,-/an dès août 2007, cette prestation a passé à Fr.400,-/an dès août 2010. Elle répond à un vrai besoin et nous avons pu aider 119 bénéficiaires durant l'année écoulée.

Rappelons que cette aide est destinée aux jeunes qui ont leur domicile à la Vallée et doivent se rendre régulièrement sur leur lieu d'études ou d'apprentissage, et ceci pour autant que leurs frais de transport soient supérieurs à Fr.1'500,-/an.

Indemnité de logement

Augmentée de 33,3% dès le 2ème semestre 2010 à 200,- Fr./mois (600,- Fr. par trimestre) cette indemnité est destinée aux jeunes qui doivent prendre un logement hors de la Vallée pour poursuivre leur formation. Remarquons que ces deux aides ne peuvent pas être cumulées. En 2011, nous avons octroyé au total 305 indemnités trimestrielles qui se répartissent comme suit: apprentis et apprenties totalisent 69 indemnités (+1) alors qu'étudiants et étudiantes contribuent pour 236 indemnités (+7). Les bénéficiaires sont au nombre de 108 (+1).

Comptes 2011

Le compte d'exploitation présente un total des produits de 194'474.49 Fr. et des charges de 228'272.06 Fr. soit un excédent de charges de 33'797.57 Fr. La différence de cours sur titres est de -16'020.54 Fr. en partie due à la chute de la bourse et de l'Euro en milieu d'année; elle est atténuée par la dissolution de 15'000.- Fr. de la réserve pour fluctuations des titres et de change.

La perte nette de l'exercice se monte donc à -34'818.11 Fr.

Les intérêts et produits des titres rapportent 9'658.49 Fr. soit un rendement moyen de 2.31%.

La réserve pour fluctuation s/titres baisse à 35'000.- Fr. suite à la dissolution effectuée, elle représente actuellement le 8.4% de la valeur de nos titres.

Nos frais généraux sont plus élevés à cause des frais importants facturés par le contrôle des Fondations et le RC. Ils ne représentent cependant que le 3,7% de nos charges.

Le total de notre bilan se monte à 529'877.06 Fr. en baisse de 48'204.11 Fr. Il nous garantit le financement des indemnités, quoi qu'il arrive, pendant au minimum 3 à 5 ans.

Pompes funèbres

Comme chaque année, la tenue des comptes est établie par le boursier de la commune du Lieu, responsable des comptes pour les Pompes funèbres Vallée de Joux (service intercommunal).

En 2011, les recettes se sont élevées à Fr. 199'576.34 et les dépenses à Fr. 184'891.57.

Au vu des résultats annuels 2011, un montant de Fr. 10'000.- a été porté en compte pour le remplacement du véhicule des Pompes Funèbres Vallée de Joux contre Fr. 5'000.- en 2010.

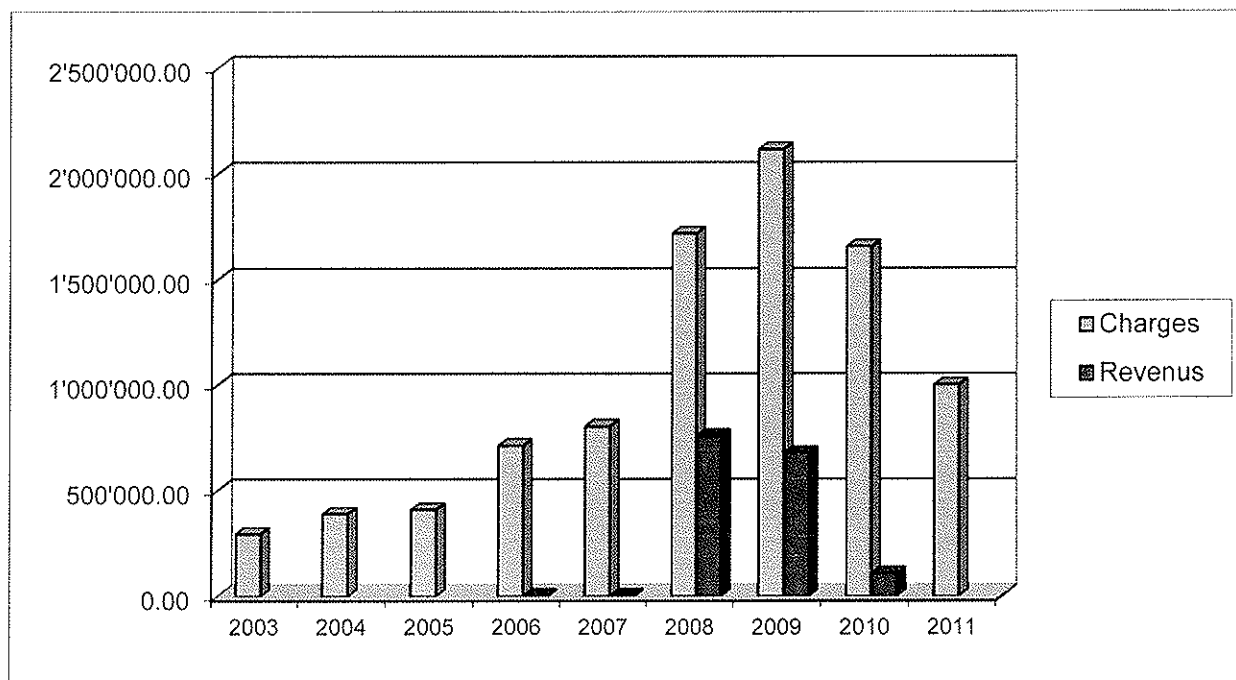
Le solde de 4'684.77 a été viré au capital.

Laurent NYDEGGER

SERVICE SOCIAL



Année	Charges	Revenus
2003	294'475.45	
2004	389'299.55	
2005	408'885.60	
2006	712'906.85	2'400.00
2007	803'021.65	2'400.00
2008	1'715'834.65	757'141.00
2009	2'114'574.40	677'538.00
2010	1'653'619.40	108'816.00
2011	998'479.30	



720 – Prévoyance sociale cantonale

Prestations sorties de la facture sociale en 2011.

- Subsidés aux primes d'assurance maladie pour les bénéficiaires de PC (prestations complémentaires) AVS / AI
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF)
- Ecole cantonale pour enfants sourds (ECES)
- Secteur de l'asile (y.c. frais médicaux des détenus)

Nouvelles prestations de la facture sociale en 2011

- Prestations complémentaires pour familles
Régime cantonal visant à soutenir financièrement les familles avec enfants de moins de 16 ans disposant de revenus d'activité lucrative insuffisants pour couvrir leurs besoins vitaux.
- Prestations cantonales de la Rente-Pont
Régime cantonal destiné à couvrir les besoins vitaux des personnes proches de l'âge de la retraite qui n'ont pas droit aux indemnités de chômage, afin de leur permettre d'atteindre l'âge de l'AVS sans avoir à recourir à l'aide sociale ou à une retraite anticipée AVS et LPP.

Conclusions:

La politique vaudoise lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre de différentes réalisations:

- Elimination des effets de seuil
- Renforcement de l'incitation au travail
- Pérennisation du programme FORSAD (formation jeunes adultes)
- Introduction des PC familles et de la Rente-Pont AVS

Toutes ces actions devraient avoir un effet amortisseur durable sur l'évolution des dépenses soumises à la facture sociale.

Nouvelle péréquation intercommunale introduite le 1^{er} janvier 2011

Le montant total de la facture sociale est réparti entre les communes en tenant compte de leurs recettes conjoncturelles et de leur capacité financière.

La grande nouveauté par rapport à la péréquation réside dans le fait que plus des deux tiers de la facture sociale sont payés par les communes en points d'impôt. Le système est ainsi plus simple et permet une meilleure planification, tout en respectant l'autonomie des communes et la stabilité des finances communales dans la durée.

Janine BERNEY

Fondé sur ce qui précède, nous invitons votre Conseil à :

1. Approuver le présent exposé.
2. Adopter les comptes de l'exercice 2011, avec un excédent de dépenses 313'090.57
3. Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2011.

La Municipalité se tient à votre entière disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères), à l'assurance de sa parfaite considération.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


Gabriel GAY



Le Secrétaire :


Jacky REYMOND

Municipaux responsables: MM. Gabriel Gay, syndic

Commission: Meylan André, rapporteur –
Vautravers Pierre – Poget Jean-Paul – Grobéty Philippe – Golay Jean Frédéric
Bifrare Jean-Noël – Tièche Laurent – Berney Michel